MAIRIE DE PARIS

18e MAIRIE

Paris, le 28 août 2009

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contact presse : Caroline Ramade
e-mail : caroline.ramade@paris.fr
Tél. :01 53 41 18 99

COMMUNIQUE DE PRESSE DE DANIEL VAILLANT

RELATIF A LA MANIFESTATION « ANUNCIO »
PREVUE LE 29 AOUT SUR LA BUTTE MONTMARTRE

Je tiens ici à rétablir la vérité par rapport à une campagne de presse menée par des représentants de la 2e édition de la manifestation « ANUNCIO ».

Une demande d'utilisation du domaine public municipal a été déposée en avril 2009 pour la tenue de la 2e édition de la manifestation « ANUNCIO » le samedi 29 août de 15h à 23h sur le parvis de la basilique du Sacré cœur, de l'église Saint Pierre et rue Azais.

La demande prévoyait 4 pôles ou scènes artistiques culturels et cultuels.

La première édition de cette manifestation s'est tenue le 30 août 2008, en même temps qu'une représentation théâtrale du festival « les Tréteaux nomades » aux arènes de Montmartre. **La proximité des deux lieux avait été source de nuisances sonores entre les deux manifestations et les animations musicales d'ANUNCIO avaient conduit à l'annulation de la représentation théâtrale du festival « les Tréteaux nomades »**.

Cette année, les organisateurs de ces deux événements ont de nouveau déposé des demandes aux mêmes dates, le 29 août.

En tant que Maire du 18e, je ne suis sollicité que pour avis sur les demandes d'occupation d'espace public municipal. Compte tenu des difficultés rencontrées en 2008, j'ai donc rendu un avis favorable à la tenue de la manifestation « ANUNCIO » **sous réserve de limiter la puissance sonore et plus particulièrement entre 19h30 et 22h, afin que la représentation théâtrale du festival « les Tréteaux nomades » puisse se dérouler dans de bonnes conditions.**

Dans le même temps, j'ai demandé aux deux organisateurs de se rencontrer et d'envisager ensemble les modalités de cohabitation entre leurs deux manifestations. Le dialogue n'a pas été possible entre les deux organisateurs et aucune solution amiable n'a pu être trouvée entre eux. Je le regrette.

Le 28 juillet 2009, le bureau des événements et de l'occupation temporaire de domaine public de la Ville de Paris a donc confirmé mon avis en autorisant la tenue de la deuxième édition d' « ANUNCIO », autorisation strictement subordonnée à l'arrêt des concerts de 19h30 à 22h.

Je condamne donc avec la plus grande fermeté les propos tenus par des organisateurs de cette manifestation, selon lesquels la mairie de Paris interdirait un concert parce que catholique.